

Lundi 27 juillet 2026

Communiqué de presse – Cellule d’expertise sur le risque d’incendie en milieu naturel

La Cellule d’expertise sur le risque incendie en milieu naturel, regroupant les différents interlocuteurs du secteur en Wallonie, s’est réunie ce lundi 27 juillet sous l’égide du Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d’Expertise (CORTEX) en vue de poursuivre le suivi du risque entamé début juillet, de formuler des recommandations aux autorités compétentes et d’acter des mesures de prévention prises par les gestionnaires régionaux et locaux.

1. Situation météorologique (IRM)

Les prévisions de l’IRM indiquent qu’une nouvelle cellule anticyclonique est en train de se développer à partir de ce soir et persistera jusqu’à vendredi. Cet anticyclone concernera une grande majorité de l’Europe. Jusqu’à jeudi, le temps restera sec avec quelques remontées orageuses possibles depuis la France dans la soirée. Vendredi, un changement de masse d’air temporaire est annoncé, accompagné d’un courant maritime plus humide. A partir de samedi, une nouvelle cellule anticyclonique concernera notre territoire.

A l’échéance d’une semaine, très peu de précipitations seront donc attendues. Les quantités de précipitations sur les 7 jours à venir sont estimées à 5 litres maximum, sous les rares averses orageuses. Dès ce mardi, les températures atteindront les 30 degrés, voire un peu plus localement. Dès vendredi, l’air maritime plus humide fera légèrement baisser les températures autour de 25 degrés avant une nouvelle hausse des températures début de semaine prochaine.

L’indice sécheresse de l’IRM du 18 juin au 27 juillet montre une situation extrêmement sèche sur la majorité de la Wallonie. L’évolution à 10 jours confirme une situation très sèche. Cet indice correspond à la situation de 2018 qui était particulièrement sèche.

L’indice HDW (*Hot-Dry-Windy* - indice de propagation des feux de forêts) qui tient compte du déficit en vapeur d’eau et la vitesse du vent, présente des valeurs qui atteignent le seuil de vigilance à partir de ce jeudi, sur le sud-est du pays en raison des températures élevées, d’une humidité relative faible et d’un vent modéré. Les mêmes conditions seraient rencontrées début de semaine prochaine.

2. Situation au niveau du risque (DNF)

Le risque sera élevé (en milieux forestiers) à très élevé (en milieux ouverts) notamment sur les provinces de Liège, Luxembourg et Namur, dès ce mercredi 29 juillet et plus particulièrement ce jeudi 30 juillet. Le constat sur le terrain fait état d’une aggravation de la sécheresse de la végétation y compris en milieu forestier. Des incendies pourraient être plus compliqués à gérer, en milieux forestiers, par les services de secours.

Cinq incendies ont été signalés durant la semaine dernière :

- Vlessart : sapinière en propriété privée, le long d'une route
- Lierneux : jeunes douglas élagués en bord de route
- Viroinval : taillis de chênes et petits bouleaux, environ 2 ha.
- Réserve naturelle de Furfooz
- Gedinne (Croix Scaille) : jeunes plantations de résineux, environ 7 ha

Les différentes zones de secours sont intervenues sur de nombreux départs de feux dont les superficies restent relativement limitées, essentiellement en milieux ouverts (champs, broussailles ou liés aux activités agricoles ou à des activités de bivouac) et ce malgré les interdictions.

3. Recommandations et interdictions

Les arrêtés de police provinciaux, comprenant une série de mesures et d'interdictions relatives aux activités à risque, sont toujours effectifs aux différentes dates fixées par chaque Gouverneur. Vous trouverez les liens utiles vers ces différents arrêtés dans [l'actualité de Wallonie.be](#).

Le SPW invite particulièrement les utilisateurs des aires de bivouac à respecter strictement les interdictions de feu dans les bois et forêts (y compris dans les aires prévues à cet effet). Des comportements à risque ont en effet été constatés ces derniers jours.

De manière générale, il est primordial d'éviter d'allumer du feu à moins de 100 mètres des bois, forêts, landes, broussailles, végétations sèches, cultures sur pied, chaumes ou récoltes, dans les prairies sèches, friches, terrains agricoles ou espaces naturels présentant un risque de propagation d'incendie.

Et, par ailleurs, de respecter les mesures suivantes :

- Ne jetez jamais de mégots de cigarette, y compris par la fenêtre de sa voiture ;
- Évitez de garer une voiture dans les hautes herbes, qui peuvent s'enflammer au contact du pot d'échappement ;
- Ne brûlez pas de déchets verts à moins de 25 m d'une forêt (et pour rappel à moins de 100m d'une habitation), et prévoyez toujours de quoi éteindre le feu (ex. : tuyau d'arrosage à proximité), respectez aussi les règlements communaux en la matière ;
- Redoublez de prudence lors de travaux avec des outils produisant des étincelles ou de la chaleur (ex. : disqueuse, décapeur thermique) ;
- Soyez très vigilant avec les barbecues sur le domaine privé : placez-les loin de toute végétation inflammable et prévoyez un moyen d'extinction ;
- Suivez les consignes des autorités locales en matière de manifestations diverses (feux d'artifice ou autres).

Si vous êtes témoin d'un incendie de forêt ou de broussailles, restez calmes et suivez les recommandations suivantes :

1. Alerte les secours en appelant le 112. Donnez votre position avec des repères précis (chemins, parkings, tours de guet, etc.) ;
2. Éloignez-vous en suivant les chemins existants. Ne prenez aucun risque et suivez les consignes des pompiers ou des agents forestiers ;
3. Prévenez les personnes susceptibles d'être en danger.

Des informations complémentaires sont disponibles sur :

- La [page web consacrée aux Feux de forêt](#)
- [FAQ Prévention incendies en forêt](#)
- [Affiche incendies wallonie web.pdf](#) et [Dépliant incendies wallonie](#) (à noter que les affiches et dépliants sont aussi disponibles en allemand et en néerlandais)
- Les [conseils spécifiques pour les activités agricoles](#)
- Sans oublier les sites communaux et les panneaux d'information installés aux zones sensibles.

Le Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise (CORTEX) poursuivra un monitoring constant de la situation d'incendie. Une cellule d'expertise relative aux impacts de la sécheresse et incluant le risque d'incendies aura lieu ce 30 juillet à 10h.

Le CORTEX reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Pour la Cellule d'expertise risque incendie
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE